

GORI L600

LAQUE BRILLANTE

Intérieure, extérieure

Résines acryliques en phase aqueuse

DEFINITION

Peinture brillante pour la protection et la décoration du bois, fer et PVC.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous supports intérieurs et extérieurs en travaux neufs ou travaux d'entretien (acier, métal, aluminium, PVC, bois, ancienne peinture...).

PROPRIETES

Intérieur, extérieur.
Formule légèrement gélifiée et opaque.
Aspect brillant (aspect variable en fonction des divers matériaux).
Convient à tous types de matériaux (acier, métal, aluminium, PVC, bois).
Convient pour les radiateurs (température < à 80°).
Très bonne stabilité des couleurs, très bonne opacité.
Ne cloque pas, ne s'écaille pas, ne corde pas.
Microporeux : repousse l'eau mais laisse respirer le matériau.
Anti-UV : bonne résistance aux variations climatiques.

CARACTERISTIQUES

Classification : AFNOR NF 36-005 - Famille 1 - Classe 7b2.
Aspect : Brillant.
Teinte : Blanc + Teintes machine à teinter DYRUP selon Bases 10 - 20 - 30.
Brillance à 60° : 60 - 75.
Etat Physique : Onctueux.
Liants : Résines acryliques.
Pigments : Organiques et inorganiques.
Agent Fongicide : Sans.
Extrait Sec : 36% en poids.
Point éclair : Non concerné.

Densité : 1.26cm³ à 23°C.
pH : 8 environ.
Viscosité : 70 - 80 KU (à 23°C).
Solvant : Eau.
Valeur COV : 80g/L max. Valeur limite en UE pour ce produit : 150g/L (2007) / 130g/L (2010).
Conservation : 5 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel.
Bien refermer les conteneurs après usage.
Conditionnement : En bidons de 0,75L - 5Litres.

MISE EN OEUVRE

Les fonds doivent être propres, sains, secs, compacts et préparés selon les règles de l'art (voir DTU 59/1, 59/2, 42/1) et normes en vigueur.

Tous les bois destinés à l'extérieur devront être imprégnés sous vide, par trempage ou traitement de surface avec nos produits de préservation en fonction de leur destination dans l'ouvrage :

En préventif : 2 couches de produit de traitement GORI à raison de 200gr/m² sur toutes les faces et assemblages.

En curatif : 3 couches de produit de traitement GORI à raison de 200gr/m² sur toutes les faces et assemblages.

Appliquer sur bois secs, finis d'usinage, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière ou de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1) et DTU 41-2 (NFP 65-210-1).

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Peinture en mauvais état : décapage et/ou ponçage, brossage et dépoussiérage des fonds, enduits.

Peinture en bon état : brossage, égrenage, lavage et dépoussiérage des fonds.

Sur bois neufs : ponçage, brossage, dépoussiérage.

Sur bois anciens (revêtement dégradé, champignon) : ponçage, décapage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur bois anciens lasurés (revêtement non dégradé, système d'entretien) : égrenage, brossage, dépoussiérage.

L'humidité des bois avant l'application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température supérieure à 5°C et une humidité relative de 65% sont nécessaires pour un séchage optimal.

Sur PVC : Nettoyage, dépoussiérage.

Supports galvanisés : Nettoyage, dégraissage.

Sur métaux ferreux : Brosser pour enlever toutes traces de rouille ou oxydation. Appliquer une sous couche anti-rouille.

Sur métaux non ferreux : Nettoyage, dégraissage.

GORI L600

PREPARATION DES BOIS DIFFICILES

Avant l'application de la 1^{ère} couche, consulter le Service Conseils.

Essences à constituants gras : Niangon, Teck, Sipo...

Effectuer un dégraissage à l'acétone ou au solvant cellulosique.

1 couche de GORI PX200 ou GORI P200 + 2 couches de GORI L600.

Essences dures, acides : Chêne, Châtaignier...

1 couche de GORI PX200 + 2 couches de GORI L600.

Essences poreuses, acides : Western Red Cédar...

2 couches de GORI PX200 + 2 couches de GORI L600.

Essences contenant des anti-oxydants : Iroko, Padouk, Teck...

1 couche de GORI P200 + 2 couches de GORI L600.

Essences fortement acides, résineuses : Sapin, Epicéa, Mélèze, Pin Maritime, Pin Sylvestre, Pin d'orégon...

Nettoyage au solvant cellulosique ou raclage en cas de coulures de résine.

1 couche de GORI PX200 + 2 couches de GORI L600.

Le taux d'acidité de certains bois peut interférer sur la durabilité des finitions (Western Red Cédar).

Une préparation des fonds doit être faite dans les « règles de l'art » pour les bois dits à contre fil ou à gros grains (ponçage, égrenage).

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau, rouleau.

Pistolet « Air Less » : Voir dilution.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau savonneuse.

Bien brasser le produit avant l'emploi.

Dilution : A hauteur de 10% d'eau.

SYSTEME GORI :

1 couche de GORI P200 ou PX200/PA400 à raison de 150g/m² environ.

1 à 2 couches de GORI L600 à raison de 120g/m²/couche environ.

ENTRETIEN : La périodicité d'entretien dépend de la teinte et de l'exposition des menuiseries. Il doit être effectué avant toute altération du produit.

1 couche de GORI L600 à raison de 120g/m² environ.

RENDEMENT

Variable selon le mode d'application, la porosité des fonds et son état de surface.

10 à 12m² au litre par couche environ.

SECHAGE

Variable selon :

Le mode d'application.

Les conditions de température (> 5°C) et de l'hygrométrie ambiante (humidité relative < 80%).

Le support.

L'épaisseur de la couche (100 à 125 µm humide).

La ventilation.

Mesures effectuées à 23°C avec une humidité relative de 60% :

Sec au toucher : 1 heure environ.

Recouvrable : 6 à 12 heures environ.

Séchage intégral : 24 heures environ.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs que les temps annoncés au dessus.

CONSEILS DYRUP

Eviter l'empilage des menuiseries avant leur séchage complet.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Après ouverture du pot utiliser la totalité du produit.

Après l'application d'un produit de traitement, il est nécessaire de respecter le temps de séchage du produit avant l'application de la finition.

GORI L600

CONSEILS DYRUP SUITE

Selon DTU 59.1 : « Les bois contenant des extraits colorés, peuvent les exsuder en provoquant des taches, surtout en façades très exposées à la pluie et malgré le produit d'impression ».

Selon le DTU 41-2 (NFP 65-210-1) revêtements extérieurs, les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et les produits de finition doivent être assurées.

La norme N.F.P. 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction des supports, des défauts et singularités de certaines essences de bois.

Certaines conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art peuvent dégrader prématurément la peinture.

Les peintures en phase aqueuse peuvent relever les fibres du bois, effectuer un égrenage à l'abrasif 220 entre les couches.

Sur certains bois risque de remontées d'essences colorantes.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité.

En intérieur, aérer les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains, le visage.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition DECEMBRE 2009 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP S.A.S

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France

Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr